



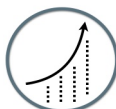
toute notre expertise à votre service

GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE D'UNE STRUCTURE DE SPECTACLE VIVANT

Analyse économique à partir d'une comptabilité d'engagement
14 heures - 780 €



à distance



7,4 /10 (12 avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrice/administrateur/gestionnaire d'une association ou d'une structure de spectacle vivant
Comptable participant à la réalisation du bilan

PRE-REQUIS

Connaître les mécanismes de comptabilisation en comptabilité d'engagement.
Avoir la charge (ou une expérience) de l'établissement du budget et de son suivi.

OBJECTIFS

- Définir la place et les enjeux de la comptabilité générale
- Connaître les spécificités comptables dans le spectacle vivant
- Lire et critiquer les états financiers
- Maîtriser les indicateurs financiers et les ratios
- Articuler les indicateurs avec les outils de gestion

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 19/11/2024

Les états financiers sont établis pour répondre à une obligation légale. Mais au-delà, ils sont aussi des outils de gestion servant à apprécier la santé économique et financière. Cette formation vous donne les clés de lecture des états financiers et les outils d'analyse afin de les insérer dans votre gestion et en tenant compte des spécificités du spectacle vivant.

La place et enjeux de la comptabilité générale

- Une obligation légale
- Fiabilité et qualité

Les principes comptables sous-tendant la production des comptes

- La permanence des méthodes
- Rattachement à l'exercice

Les spécificités comptables dans le spectacle vivant :

- Le contrat de coproduction
- L'activation ou non des frais de création de spectacle
- La perception de subventions et de fonds dédiés

La description des états financiers

- Le bilan actif et passif
- Le compte de résultat
- L'annexe aux comptes

Les indicateurs financiers et économiques

- le fond de roulement
- le besoin en fonds de roulement (BFR)
- les soldes de gestion adaptés au spectacle vivant
- le seuil de rentabilité ou point mort
- la capacité ou l'insuffisance de financement



Mis à jour 19/11/2024

Copyright CAGEC©